

**DELIBERATION PORTANT MODIFICATION DU DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE RELATION MEDECINS-SOIGNANTS /
PATIENTS, CONSCIENTE ET INCONSCIENTE PORTE PAR L'UFR LCSH**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 22 JUIN 2021,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de modifier le Diplôme InterUniversitaire Relation médecins-soignants / patients, consciente et inconsciente porté par
l'UFR LCSH tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 42

Votes : 29

Pour : 25

Contre : 4

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2021-06-22-12

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

DOSSIER DE VALIDATION DIU
Volet pédagogique

**DIU Relation médecins-soignants /
patients, consciente et inconsciente**

- Renouvellement -

UFR de rattachement : UFR LCSH
Établissements partenaires : CHU et Cnam
Responsables du diplôme : Mylène BLASCO et Marie-Elisabeth SANSELME-CARDENAS
Validation à compter du : 22 juin 2021
Validation accordée jusqu'à fin 2023 - 2024
Réf Délibération CFVU 2021-06-22_12

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Ce DIU, ouvert au public en formation continue et initiale, doit permettre aux candidats d'acquérir des compétences dans l'exercice de leur profession afin d'optimiser l'efficacité contre la souffrance par la considération de la globalité du patient à travers une écoute singulière. Il poursuit les objectifs suivants :

- allier la théorie et la pratique dans des échanges transdisciplinaires pour avancer dans la relation médecins-soignants /patients en fonction du contexte social et culturel (sous l'éclairage des sciences humaines, de la philosophie, des neurosciences par exemple).
- interroger la pratique et les habitudes du soin, notamment à partir d'une observation clinique, tout en questionnant cette pratique en lien avec les phénomènes de société (tels que la fin de vie, la PMA, les études de genres, les greffes, le « trans-humain », etc..).
- mesurer l'importance de posséder les connaissances sans cesse renouvelées de la médecine de pointe (que les avancées de la science, de la technologie et de l'intelligence artificielle ont mises à la disposition du monde médical).
- articuler la médecine personnalisée notamment génomique avec les humanités.
- introduire à la psychosomatique, à la psychanalyse d'aujourd'hui avec l'analyse contemporaine de l'effet de la parole sur le corps.
- transmettre aux générations plus jeunes ce goût pour l'« inquiétude » et la remise en question personnelle et professionnelle, garant d'une certaine satisfaction de la pratique médicale et professionnelle compatibles avec la déontologie, l'éthique, la responsabilité et la conscience professionnelle.

Depuis l'accréditation du DU RMSP de 2019, une convention de co-diplômation avec le Cnam s'est montée, elle a fait évoluer le DU en DIU. Cette co-diplômation renforce le lien déjà tissé (pour les préoccupations SHS/Santé) entre l'UCA, le CHU et l'antenne de la Chaire de philosophie à l'hôpital.

Le DIU intègre l'offre de formation du Cnam dans le dispositif de l'Equipe Pédagogique Nationale 12 *Santé, Solidarité* qui accueille la Chaire Humanités et Santé occupée depuis sa création (2019) par le professeur Cynthia Fleury.

Ce DIU et cette co-diplômation sont une manière de faire rayonner cette formation unique en France (théorique et pratique), de valoriser notre démarche transdisciplinaire et de rejoindre les initiatives nationales qui inscrivent les SHS au centre des questionnements sur la santé et sur la formation aux métiers de la santé. Nos échanges avec le Cnam, avec l'Université des patients (participation à l'équipe pédagogique, patients-partenaires stagiaires) nous ont donné l'envie de travailler avec des acteurs très investis aux SHS appliquées aux territoires de la santé et du soin.

II – Composante porteuse du projet

UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines de l'UCA.

III - Autres composantes de l'UCA et autres établissements participant à la formation

Le DIU est placé sous la responsabilité du Cnam et de l'UCA qui assurent le suivi de la formation et la délivrance du diplôme. Les deux établissements conviennent de mettre en place une coopération pédagogique pour la définition du projet pédagogique, les enseignements en relation avec la recherche, le contrôle des connaissances et compétences et l'évaluation de la formation.

Plusieurs enseignements sont dispensés par l'UFR de Médecine et des Professions paramédicales, des praticiens hospitaliers des hôpitaux Montpied et Estaing interviennent dans la formation.

Plusieurs enseignements sont dispensés par des médecins et des enseignants des villes et établissements (Universités, CHU, autres) suivants :

Strasbourg UNITRA, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Paris (Ecole Nationale Supérieure des Mines, Cnam, Inserm et des médecins et professeurs de CH et CHU, Université des patients), Saint-Etienne, Orléans, Toulouse, Rouen.

Des praticiens de Barcelone et de Namur.

Partenaires du monde socio-économique et associatif

Les colloques et études de cas cliniques sont organisés en partenariat avec l'Association Médecine et Psychanalyse dans la Cité dans les services spécialisés du CHU (Montpied ou Estaing) en collaboration avec les médecins référents des services.

IV – Responsables pédagogiques du DIU

Pour l'UCA

Nom, Prénom : **Mylène BLASCO**

Statut : MCF-HDR Linguistique, sciences du langage

Coordonnées : Mylene.Blasco-Dulbecco@uca.fr Tél. : 06 88 72 43 99
UFR LCSH - 29 boulevard Gergovia - Clermont-Ferrand 63037 Cedex 1

Marie-Élisabeth SANSELME-CARDENAS

Docteur en médecine, DES gynécologie et obstétrique, DES échographie, attachée CHU maternité, référente locale de l'association Chaire de philosophie à l'hôpital de Paris et référente opérationnelle de l'antenne de la Chaire de philosophie de Clermont-Ferrand, a été responsable de la Commission spécialisée de gynécologie psychosomatique du Collège national des gynécologues et obstétriciens français, Présidente de l'Association Médecine et Psychanalyse dans la Cité et de l'antenne Pâtes au beurre, lieu d'accueil dans la Cité.

Tél. : 06 83 87 48 87 sanselme-cardenas@orange.fr 43 Rue Blatin - 63000 Clermont-Fd

Pour le Cnam :
Cynthia FLEURY

PU Philosophe, Psychanalyste

cynthia.fleury-perkins@lecnam.net

Tél. : 01 58 80 83 03

Les responsables pédagogiques de l'UCA participent à la sélection des candidats, assurent en dialogue avec la responsable pédagogique du Cnam l'agrément ou le recrutement des intervenants, composent le jury de diplôme, interviennent si nécessaire dans le cadre de la formation en tant qu'intervenant.

V – Composition du conseil de perfectionnement
Personnels de l'Université Clermont Auvergne

- Mylène BLASCO, PU, linguistique, LRL
- Jean-Etienne BAZIN, PU-PH, spécialiste anesthésie réanimation, éthique
- Yves BOIRIE, PU-PH, nutrition
- Georges BROUSSE, PU-PH, psychiatrie
- Henri GALINON, MCF, philosophie
- 1 étudiant de la formation

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Marie-Elisabeth SANSELME CARDENAS, Médecin
- Cynthia FLEURY, PR, Cnam
- Bertrand NOUAILLES, Professeur de Philosophie

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 22/09/2015

Première année universitaire concernée par la demande : 2020-2021

 Niveau de la formation : 3^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Étudiants internes en santé ou en doctorat Étudiants avec un parcours d'études dans les disciplines concernées	Diplôme ou grade de Master
FC	Professionnels de santé et des disciplines concernées : médecin, chirurgien-dentiste,	

psychologue, éducateur, enseignants, assistante sociale, infirmière, sage-femme, puéricultrice, ergothérapeute, kinésithérapeute, psychomotriciens, orthophonistes... Patients-partenaires.	
--	--

Les candidatures des personnes qui ne satisfont pas aux prérequis (diplôme ou grade de Master) seront examinées par les responsables de la formation, notamment au vu de leur expérience professionnelle, de l'adéquation de leur projet de formation, et éventuellement après un entretien.

Durée de la formation : 1 année universitaire, 148 heures + 1h d'examen

Calendrier de la formation : de septembre à juillet ; examen 1^{ère} semaine de septembre

Lieu de la formation : URF LCSH, UFR de Médecine et des Professions paramédicales, CHU

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui en FI

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Tarif 1 (tarif plein)	1 600 €
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	1 000 €
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	-

La tarification de cette formation fait l'objet d'un Arrêté du Président de l'Université

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 19 ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Nombre minimal d'inscrits (FI/FC) pour ouverture de la formation : 19 FC ou autres publics

Il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 35

Période de candidature : mai à octobre

Période d'inscription : octobre - novembre

Contact Scolarité : Pôle Formation Continue, Insertion Professionnelle et Stages
Université Clermont Auvergne - UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines
29, boulevard Gergovia - TSA 20406
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1
du-rmsp.lettres@uca.fr Tél : 04 73 34 66 87

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

La formation se déroule de novembre à juillet (colloque + enseignements théoriques et pratiques) en 9 sessions de deux à trois jours consécutifs (jeudi et vendredis, samedi) une fois par mois, à l'UFR LCSH et de Médecine et des Professions paramédicales (cours théoriques) et au CHU de Clermont-Ferrand (enseignements pratiques). 2 absences justifiées sont tolérées dans les enseignements théoriques et 2 absences justifiées sont tolérées dans les enseignements pratiques (études de cas).

- Enseignements théoriques et pratiques : 128 heures
- Colloque Médecine et psychanalyse : 20 heures
- Examen : 1 heure

Compte tenu du nombre important de spécialistes intervenant dans ce DIU chaque intervenant ne se déplacera qu'une fois durant l'année universitaire. Ses cours seront regroupés sur deux ou trois journées (jeudi, vendredi, samedi).

Un calendrier détaillé des séances annuelles sera mis à disposition des étudiants dès l'inscription.

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

L'évaluation portera sur un mémoire et sa soutenance, sur un sujet choisi (en accord avec l'équipe pédagogique) portant sur une des thématiques du programme, sur un cas clinique vu en présentation, sur un cas de la pratique du candidat étudié à la lumière de l'enseignement dispensé pour le DIU, ou sur un travail inédit que le candidat souhaite soumettre sous réserve d'accord avec l'équipe pédagogique.

Le diplôme sera délivré par l'UCA et signé par les 2 partenaires.

Intitulé UE Enseignements théoriques	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances				Période d'examens
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		
					Nature durée épreuve	Coeff	Nature durée épreuve	Coeff	
Introduction au DU	1h30			1h30					
Pourquoi ce DU est-il indispensable ?	1h30			1h30					
UE 1 : Relation en médecine générale et dans les spécialités	26h30			26h30					
1. Relation médecins /patients dans le cadre d'un diagnostic grave, d'une greffe : généraliste / spécialiste.	1h + 1h 1h + 1h								
2. Relation m/p dans le cadre de maladies chroniques : la part du généraliste / la part du spécialiste.	1h30 1h30			1h + 1h 1h + 1h					
3. Relation m/p dans le cadre de maladies mentales.				1h30					
4. Relation m/p dans le cadre de l'enfant.				1h30					
5. Relation m/p dans les addictions : alcool drogue et autres produits. Autres abandons. (1h30)	1h30 1h30			1h30 1h30					
6. Relation m/p dans la nutrition : obésité.	1h30			1h30					
7. Relation m/p dans la nutrition : anorexie.				1h30					
8. Relations m/p à l'hôpital : Exemple de la cardiologie.	1h30								
9. Relation m/p en PMI et dans le transculturel.	1h30			1h30					
10. Relation m/p dans le cadre d'une équipe hospitalière ou dans le cadre de la nécessité de pluridisciplinarité ou d'interdisciplinarité.	1h30			1h30					
11. Relation soignants/patients en service de médecine polyvalente où se côtoient les prises en charge palliatives et curatives.	1h00			1h30					
12. Relation médecins-soignants/patients pour l'éducation sexuelle et face à la sexualité à l'adolescence. (1h)	1h00			1h00 1h00					
13. Relation médecins-soignants/patients pendant la grossesse, la préparation à l'accouchement et les suites de couches.	1h00 1h30			1h00					
14. Relation médecins-soignants/patients : au planning familial.	1h30								
15. Relation médecins-soignants/patients : lors d'une IMG.	1h30			1h30					
16. Relation médecins-soignants/patients en salle d'accouchement.	1h 30			1h30					
17. Relation médecins-soignants/patients en réanimation : vie, survie, fin de vie. Questions d'éthique.				1h30 1h30					
18. Relation médecins-soignants face aux enfants malmenés.	1h30			1h 30					
UE 2 : Relation médecin-malade dans l'histoire et dans la philosophie	19h30			19h30					
Historique de la relation médecin-malade de l'antiquité à nos jours :									
1. Le corpus hippocratique.	1h30			1h30					
2. La relation à travers l'histoire et dans la religion.	1h30			1h30					
3. Aristote et Canguilhem, Foucault et autres contemporains.	1h30			1h30					
4. Du paternalisme au pragmatisme et au contrat.	1h00			1h00					
5. De l'inconscient ou des inconscients.	1h30			1h30					
6. Relation médecin-patient dans la médecine chinoise	1h30			1h30					
7. Historique du corps, corps propre, genèse du corps	1h30			1h30					
8. Galien.	1h30			1h30					
9. Le concept de maladie	1h30			1h30					
10. Que devient la relation dans la médecine qui n'est plus curative ? Quels problèmes se posent-ils ?	1h30			1h30					
11. Compétences et vulnérabilités.	2h00			2h00					
12. Les entretiens médicaux à la lumière de la linguistique de l'oral.	1h30			1h30					
13. L'identité, entre fiction et réel : l'épreuve de la maladie.	1h30			1h30					
UE 3 : Éclairage psychanalytique	35h30			35h30					
1. Qu'est-ce que le transfert ? La particularité du transfert en psychanalyse par rapport au transfert dans la profession médicale	1h30			1h30					
2. Travaux pratiques sur la relation en réanimation à partir de diapositives et de cas cliniques ;	1h30 1h30			1h30 1h30					
3. Bases, principes, cadre et concepts de la psychanalyse	1h30			1h30					
4. La singularité versus le savoir scientifique. Le corps parlant	1h30			1h30					
5. Les effets de la parole sur le corps	1h30			1h30					
6. Quelle aide de la psychanalyse à la médecine et de la médecine à la psychanalyse dans la relation médecin-soignant/patient	1h30			1h30					
7. La relation médecin-patient dans ce qu'elle renvoie au médecin par rapport à son propre vécu : les groupes Balint et apparentés	1h30			1h30					
8. Le plaisir de soigner									
9. La place de l'humour dans la consultation médicale et la relation médecin-patient	1h00			1h00					
	1h30			1h30					

Mémoire
noté sur 20 (coeff 1)
+
Soutenance de mémoire
durée : 1 h ; notée sur 20
(coeff 1)

1^{ère} semaine
de
septembre

10. La perspective de la médecine centrée sur la personne : une condition nécessaire pour apporter une réponse adéquate aux syndromes somatiques fonctionnels	1h30			1h30
11. Le placebo	1h30			1h30
12. L'hypnose	1h00			1h00
13. Oubli du transfert et son retour : la violence contre les médecins	1h30			1h30
14. Ce qui peut mener au suicide dans la relation	1h30			1h30
15. Ce qui peut mener au burn-out dans la relation	1h30			1h30
16. La relation thérapeutique en question : retour à l'essentiel.	1h30			1h30
17. La relation face à la douleur : la douleur du patient dans la relation ; celle du soignant	1h30			1h30
18. Quelle place donner dans la relation ou quelle réponse attendre du médecin ou soignant par rapport à la pathologisation des événements de la vie comme la mort mais aussi la naissance, le deuil etc.?	1h00			1h00
	1h30			1h30
19. La fonction d'accueil à l'hôpital, en clinique ou au cabinet comme fonction essentielle de laquelle peut dépendre toute la relation qui va suivre	1h30			1h30
20. La relation dans la psychopathologie de l'adolescence				
21. L'anorexie comme interrogation problématique fondamentale dans la relation médecin-soignant/patient	1h30			1h30
22. Sexualité, fertilité et désir d'enfants.				
23. Empathie vs transfert. Faut-il toujours plus d'empathie ?	1h30			1h30
24. La relation M-S/P et la dysmorphie de genre.	1h30			1h30
25. La relation clinique au prisme de la psychanalyse.	1h00			1h00
UE 4 : Questions d'éthique	21h			21h
1. Soigner et / ou guérir	1h30			1h30
2. Éthique du soin et soins de l'éthique	1h30			1h30
3. Relation médecin/patient au cours de l'infection VIH	1h30			1h30
4. Éthique de la relation médecin-patient, la place du généraliste, la place des médecins spécialistes	3h00			3h00
5. Éthique de ce qu'il faut dire au patient, le consentement éclairé. latrogénéité : faut-il toujours tout dire au patient ? Confraternité.	1h30			1h30
6. Éthique dans la médecine prédictive. Arrivée de l'intelligence artificielle.	1h30			1h30
7. Éthique de l'Intelligence Artificielle.	1h30			1h30
8. Que peut-on attendre de l'IA en médecine dans ce que laisse projeter la recherche et quel cadre éthique faut-il prévoir ?	1h30			1h30
9. Éthique dans la relation avec l'enfant et particularité du transfert.	1h30			1h30
10. Éthique de la relation en pédiatrie qui est double : à l'enfant et aux parents.	1h30			1h30
11. L'éthique de la fin de vie	1h30			1h30
12. Relation médecins soignants-patients dans la prise de décision en situation complexe	1h30			1h30
13. Concilier le rôle sociétal de l'équipe « santé au travail » et l'éthique personnelle de chacun des acteurs	1h30			1h30
Une séance de travail collaborative sur les mémoires	1h30			1h30
CONCLUSION	3h00			3h00
Comment la relation médecin-soignant/patient et les conditions de sa possibilité sont parties intégrantes du lien social dans la Cité				
Total	110h			110h
Enseignements pratiques				
Études de cas cliniques (7X2h au CHU)	18h	18h		
1 Groupe BALINT 4h				
TOTAL heures rémunérées	128h			
Colloque annuel Médecine et Psychanalyse				
Enseignement obligatoire compris dans les heures du DIU mais non facturé (ni à l'UCA, ni au candidat)	20h	20h		
Total enseignement	148h			

Les études de cas cliniques se déroulent au CHU (ce sont des entretiens entre un patient et un psychanalyste en accord avec le médecin traitant et le chef de service et avec l'accord explicite du patient averti).

III – Règles de délivrance du diplôme

Le diplôme sera obtenu si les conditions suivantes sont réunies :

- assiduité aux enseignements théoriques (2 absences tolérées)
- assiduité aux enseignements pratiques (2 absences tolérées)
- obtenir une note égale ou supérieure à 12/20 à la rédaction d'un mémoire écrit de 20 pages maximum
- obtenir une note égale ou supérieure à 12/20 à la soutenance du mémoire en fin de formation.

Une unique session d'examen aura lieu la première semaine de septembre. En cas d'échec à la première session, aucune seconde session n'est prévue, sauf en cas d'absence dûment justifiée

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétences	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4
Avoir bien repéré la nécessité d'établir une relation de coopération entre le médecin traitant et le spécialiste afin de construire la meilleure relation possible entre le médecin traitant et son patient.	X			X
Compte tenu des nombreux intervenants à l'élaboration d'un diagnostic et d'un pronostic, prendre conscience de la nécessité (de plus en plus évidente) de réunions de synthèse pluridisciplinaires avant la mise en place d'un traitement par le médecin traitant dans une relation singulière.	X			X
Prendre conscience de l'importance de la relation médecin/patient pour la compliance au traitement surtout dans les maladies chroniques.	X		X	X
Prendre conscience de la spécificité de la relation selon le patient (enfant, adulte, personne âgée, fin de vie).	X		X	
Avoir compris que la relation médecin/patient garde une constante à travers l'histoire et la philosophie et sans cesse s'adapte à la réalité contemporaine.	X	X		
Avoir compris que la médecine porte en elle-même une philosophie qui s'impose au médecin.	X	X		
Se rendre compte à quel point un entretien médical est une relation intersubjective qui nécessite empathie mais aussi protection du médecin lui-même.	X	X	X	X
Se rendre compte qu'il faut inventer pour chaque patient une relation appropriée et singulière qui est sujette à évolution	X		X	
Connaître les outils disponibles : placebo, hypnose, transfert, humour, toucher...	X		X	
Comprendre que le médecin est sans cesse dans une évolution de son rapport à sa profession qui lui impose de se tenir informé dans tous les domaines et de rester toujours dans une position de doute sur sa pratique sans que cela l'inhibe dans sa pratique.	X		X	X

V – Équipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Volume horaire (CM/TD/TP)
BAINTINGER Fred	Cnam	Autoentr.	Philosophe	UE3-3, 24	3h
BAZIN Jean-Étienne	UCA	PU-PH	Anesthésiste réanimation et éthique	UE1-17 UE3-2 UE4-2	4h30
BEGON-KALENDAROV Nathalie	Clf-Fd	Médecin	Médecin de PMI	UE1-9	1h30
BELOT-FOURCADE	Paris		Psychiatre	UE3-21	1h30
BERKESSE Alexandre	Paris CHU Rennes	Conseiller stratégique indépendant	Conseiller, enseignant et chercheur en santé publique pour le partenariat usagers-professionnels	UE2-11	1h
BESSENAY Lucie	CHU de Clf-Fd	PH	Pédiatre Néphrologue	UE1-4	1h30
BLASCO Mylène	UCA LCSH	MCF-HDR	Linguiste, sciences du langage	Intro Conclus° TER UE2-12	4h30
BOIRIE Yves	UCA	PU-PH	Endocrinologue Nutrition	UE1-6 -10	1h30
A préciser	Clf-Fd	Enseignant	Philosophie chinoise	UE2-6	1h30
BROUSSE Georges	UCA	PU-PH	Psychiatre Addictologue	UE1-5 UE3-14	3h00
CAMBON Benoît	UCA	Médecin	Médecine générale	UE4-4	1h00
CATHEBRAS Pascal	CHU de St-Etienne	Pr	Médecine interne psychosomatique	UE3-10	1h30
COMBRES Laurent	U. Toulouse	MCF	Psychologie, Psychanalyse	UE3-4	3h30
DELORME Marc	CHU de Bordeaux	PH	Pédiatre	UE3-20	1h30
DURIEUX Frédérique	Vichy	Dr	Psychiatre	UE3-1	1h30
A préciser	CHU de Clf-Fd	PH	Médecine du travail	UE4-13	1h30
FALISSARD Bruno	INSERM Paris	PU	Pédopsychiatre Statisticien	Intro	1h30
FLEURY Cynthia	Paris Cnam	PU	Philosophe Psychanalyste	UE2-3 -4 UE3 -17 -18	7h
FOURCADE Lola	Paris	Médecin	Psychiatre	UE1-18	1h30
GALINON Henri	UCA	MCF	Professeur de philosophie	UE4-8	1h30
GALLOT Denis	UCA	PU-PH	Gynécologue obstétricien échographiste	UE1-16	1h30
GÂTEAU Valérie	Chaire de philosophie à l'hôpital, université des patients	Chercheur	Philosophe, éthique médicale, bioéthique	UE2-5	1h30

GAUTHIER Catherine	Clf-Fd	Médecin	Gynécologue	UE1-14	1h30
GEOFFROY Etienne	CHU Clf-Fd		Cardiologue	UE1-8	1h30
GEORGES Bernard	Société Générale		Philosophe, l'intelligence artificielle	UE2-7	1h30
GEORGIEFF Nicolas	U. de Lyon 1	PU-PH	Pédopsychiatre	UE4-9	3h30
GOMIS Stéphane	UCA Clf-Fd	PU	Histoire	UE2-2	1h30
GUASTELLA Virginie	CHU de Clf-Fd	PH	Médecin soins palliatifs	UE4 -11	1h30
GUENON Pierre	Clf-Fd	Médecin	Psychiatre	UE3 -12	1h30
JACOMET Christine	CHU de Clf-Fd	PH	Maladies infectieuses COREVIH	UE1-2 UE4-3	1h75
LAURICHESSE Hélène	CHU Estaing Clf-Fd	Médecine	Gynécologue obstétricienne Responsable diagnostic prénatal	UE1-15	1h30
LEGRAND Dorothée	Paris ENS (Ulm)	Chercheur CRI CNRS	Philosophie	UE2-5	1h30
LINARD Françoise	Paris	PH	Psychiatre, Psychanalyste	UE4-3	0h75
LEBRUN Jean-Pierre	Namur, Bruxelles	Médecin	Psychiatre, Psychanalyste	UE3-6 Conclus°	3h00
LLORCA Pierre-Michel	UCA	PU-PH	Psychiatrie	UE1-3 UE3-11	3h00
MERLIN Etienne	UCA	PU-PH	Pédiatrie	UE4 -10	1h30
MIOLANE Magalie	CHU de Clf-Fd	PH	Endocrinologue	UE1-6, 10	1h30
NISAND Israël	CHU Strasbourg	PU-PH	Gynécologue-Obstétricien	UE1-12	1h Visio
NOUAILLES Bertrand	Clf-Fd	Professeur , Dr	Professeur de philosophie	UE2-9, 10	3h00
OSTERMANN Gérard	CHU de Bordeaux	PU	Méd interne, addictologie psychothérapie	UE3-16	3h30
PETIT Alain	Orléans	MCF	Philosophe	UE2-1, 7, 8	4h30
PHILIPPE Pierre	UCA	PU-PH	Médecine interne, retraité	UE4-5	1h30
PONNOU Sébastien	U. de Rouen	MCF	Sciences de l'éducation, psychologie	UE3 -25	1h
POTIN Didier	Avignon		Psychanalyste	Gr Balint	1h
PROUST Alain	Paris	Pr	Gynécologue	Gr Balint	1h
QUENTIN Bertrand			Philosophe	UE3-17	1h30
REBOUL Jean	Montpellier	Médecin	Gynécologue obstétricien, psychanalyste, biologiste	UE3-22	3h30
ROQUET Anouk	Strasbourg		Sage-femme	UE1-13	1h Visio
RUIVARD Marc	UCA	PU-PH	Médecine interne	UE1-7	1h30
SAGOT Virginie	CH Issoire	PH	Soins palliatifs	UE1-11 UE4-13	2h30

SANSELME Anabel	IRIST Strasbourg	PH	Médecine générale libéral MCF	UE1-21 UE3 -9, 7	4h30+ 2hBalint
SANSELME-CARDENAS Marie- Elisabeth	Clit-Fd	Médecin	Gynécologue, Obstétricien échographiste, psychanalyste	Intro Conclus° UE4-6 UE3-13	4h30 + 4h PC
TANGUY Gilles	UCA	Médecin	Médecine générale	UE4	1h
TEIXIDO Araceli	Barcelone		Psychologue clinicienne docteur en psychanalyse	UE3-13	1h
TOURETTE-TURGIS Catherine	Sorbonne Paris	PU	Sciences de l'éducation Université des patients	UE2-11	1h
VILAIN Alexis	Lycée Chamalières et Inspé UCA Clit-Fd	Pr Agrégé	Philosophe	UE2-13	1h30
VORILHON Philippe	UCA	PU	Prof de médecine Médecine générale	UE4-4	1h00
WEBER Jean-Christophe	CHU de Strasbourg	PU-PH	Médecine interne, philosophe, psychanalyste	UE1-2 UE3-8, 5 UE4-1	5h30

Nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 28h30

Nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 99h30h

auxquelles s'ajoutent 20h de colloque.

Compte tenu du nombre important de spécialistes intervenant dans ce DU, chaque intervenant ne se déplacera qu'une fois durant l'année universitaire. Ses cours seront regroupés sur deux ou trois journées (jeudi, vendredi, samedi).

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation.

- Georges BROUSSE PU-PH (UCA)
- Marc RUIVARD PU-PH (UCA)
- Mylène BLASCO PU (UCA)
- Christine JACOMET PH (CHU)
- Marie-Élisabeth SANSELME-CARDENAS Médecin
- Cynthia Fleury (Cnam Paris)
- Stéphane GOMIS PU (UCA)
- Bertrand NOUAILLES Pr agrégé
- Pierre PHILIPPE PU-PH
- Jean-Etienne BAZIN PU-PH
- Virginie SAGOT Dr
- Anabel SANSELME Dr, MCF
- Alexis VILAIN Pr agrégé

VII – Modalités d'admission

L'admission est faite sur étude d'un dossier de candidature accompagné des pièces suivantes :

- copie du diplôme requis
- CV
- lettre de motivation.

La commission de recrutement rendra sa décision en octobre.

VIII - Mobilité à l'international

sans objet

IX - Modalités particulières relatives au DPC (Développement Professionnel Continu)

sans objet

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 22 juin 2021

Validation accordée pour une durée de 3 ans, du 24 mai 2019 jusqu'à fin 2023 - 2024

Signature du Vice-Président en charge de la Formation

